

Motion CA Université Paris Nanterre (30/01)

Le Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre, réuni le lundi 30 janvier 2023, tient à affirmer son opposition au projet de loi de réforme des retraites présenté le 10 janvier par Elisabeth Borne. En effet, cette réforme qui prévoit le recul de l'âge de départ à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités lui paraît non seulement injuste mais aussi inutile d'un point de vue financier, comme le confirme le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites.

Le Conseil d'Administration soutient le mouvement contre cette réforme et approuve la décision de banalisation des journées de mobilisation (levée du contrôle de l'assiduité).

Le Conseil d'Administration appelle de ses vœux au soutien le plus large, dans la communauté universitaire et au-delà.

Cette motion a été soumise par L'Alternative Nanterre et soutenue par le SNESUP, le SNASUB, la CGT et le SGEN-CFDT.

Motion CA Université Rouen Normandie (3/02)

Le CA de l'URN réuni le 3/02/23, sensible à la mobilisation concernant la réforme des retraites, en particulier parmi les étudiant·es, s'exprime en faveur de la levée de l'assiduité et des évaluations pour tous les enseignements (CM, TD, TP) les jours de mobilisation nationale et lors des Assemblées Générales.

16 Pour - 7 Contre - 9 Abstention

Message du Président de l'Université de Bourgogne (27/01)

« Chères et chers collègues,

Chères étudiantes, chers étudiants,

A leur demande, j'ai reçu ce matin, avec le vice-président délégué aux ressources humaines et à l'action sociale, une délégation intersyndicale des fédérations de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Le sujet a porté sur l'actualité et les mouvements sociaux contre la réforme des retraites.

A l'issue de nos échanges, il a été convenu, d'une part, que les journées de mobilisation nationale ne donneront pas lieu à contrôle d'assiduité pour les étudiants y participant et, d'autre part, qu'il sera demandé aux équipes pédagogiques de ne pas organiser de contrôles continus ou terminaux ces jours-ci.

Cette disposition s'appliquera également pour les éventuelles prochaines journées de mobilisation nationale.

En vous remerciant pour la prise en compte de ces informations importantes, recevez chères et chers collègues, chères étudiantes, chers étudiants, l'expression de mes salutations dévouées.

Vincent THOMAS

Président de l'université de Bourgogne »

Motion CA Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (27/01)

Le 10 janvier dernier, le gouvernement d'Elisabeth Borne a dévoilé le contenu de son projet de réforme des retraites. Celui-ci prévoit notamment le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et l'augmentation du temps de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Considérant que les étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que les personnels essentiels au bon fonctionnement de notre établissement seront concernés par les dispositions du texte et soucieux de permettre à chacune et chacun d'exprimer sa position, son inquiétude ou son désaccord, le conseil d'administration, demande que l'ensemble des personnels de l'université fassent preuve de la plus grande compréhension dans l'application des règles d'assiduité aux étudiants lors des journées de mobilisation appelées par l'intersyndicale nationale des retraites.

Approuvée par 19 voix Pour

Motion CA Université de Poitiers (27/01)

Le 11 janvier 2023 le Gouvernement a présenté son projet de réforme du système des retraites, dont la mesure phare consiste à reculer l'âge de la retraite en même temps qu'un allongement de la durée de cotisation.

Toute la communauté universitaire est évidemment concernée par cette réforme des retraites : les personnels en tant qu'agents publics, quel que soit leur statut, fonctionnaires ou contractuels, Biatss, enseignants ou enseignants-chercheurs, ainsi que les étudiantes et les étudiants en tant que futurs salariés.

Le 19 janvier 2023 a été l'occasion d'une grande journée nationale de manifestation contre cette réforme des retraites.

Le conseil d'administration de l'université de Poitiers s'inquiète vivement de ce que fait que le report de l'âge de la retraite et l'allongement de la durée de cotisation amplifient les inégalités sociales, notamment pour les plus précaires, ainsi que les inégalités femmes-hommes.

Le conseil d'administration de l'université de Poitiers appelle le Gouvernement à renoncer à la réforme des retraites actuellement proposée.